

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURASSON  
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024  
N° 20241011-01

Nombres de Membres  
En exercice : 11  
Nombres de présents : 6  
Date de convocation : 03/10/2024

Le onze octobre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 03 octobre 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

**Sont présents** : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GOLIEZ Xavier

**Représentés** : CABANES Nadège par CAMBON Nicolas  
TARU Laurie par CULIE Francis

**Excusés** : DELAIR Julie

**Absents** : GUIRAUD Monique, SEBE Claude

**Secrétaire de séance** : ALINGRIN Brigitte

**Objet : Abandon du projet de désimperméabilisation de la cour d'école**

Vu la délibération n° 20240202-05 approuvant le projet de désimperméabilisation de la cour de l'école publique de Murasson,

Vu la suspension temporaire d'activité de l'école pour l'année scolaire 2024-2025 en raison du trop faible nombre d'enfants inscrits,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'abandon du projet de désimperméabilisation de la cour d'école étant donné la situation scolaire.

Ouïe cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité :

L'abandon du projet de désimperméabilisation de la cour de l'école publique de Murasson

Autorise Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires et de signer les documents relatifs à cet abandon de projet.

Charge Madame le Maire de renoncer aux subventions accordées au titre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Céline GINIEIS

